



Mercredi 26 mars 2025

Laval, Lyon, Troyes, Bondy et Pau : entre avril et décembre 2024, cinq conférences territoriales ont été organisées dans le cadre d'une grande concertation pour une loi du droit à l'emploi. Près de 1 000 personnes ont ainsi participé à l'élaboration de propositions en vue d'une future loi.

Ces propositions pour une loi du droit à l'emploi ont été remises à plusieurs député·es et sénateur·rices lors d'un événement de clôture de la concertation, organisé au Conseil économique, social et environnemental (Cese) mardi 25 mars.



Découvrir l'ensemble des propositions pour
une loi du droit à l'emploi

Les propositions clés :

- Proposition n°1 : permettre à toutes les personnes qui en sont privées durablement d'obtenir un emploi comme le prévoit le préambule de la Constitution.
- Proposition n°2 : créer les emplois supplémentaires nécessaires pour garantir à chacun·e le droit d'obtenir un l'emploi.

- Proposition n°3 : garantir un droit à l'emploi en CDI, ou en CDD si elles le souhaitent, à toutes les personnes privées durablement d'emploi, dans des entreprises de l'ESS et sur la base d'activités utiles.
- Proposition n°4 : financer ces créations d'emploi en fonction des besoins ainsi que l'animation de la coopération territoriale.
- Proposition n°5 : mettre en oeuvre le droit à l'emploi et l'accompagnement des personnes au niveau territorial et l'inscrire dans un cadre de pilotage national.



Pour en savoir plus sur la Concertation : droitalemploi.fr

L'ensemble des réseaux de la Concertation du droit à l'emploi,



Contact presse : **Juliane ROUGEMONT** - juliane.rougemont@tzcltd.fr / 06 95 58 44 75